

*Livre des délibérations du Conseil d'établissement de  
L'École professionnelle de Saint-Hyacinthe*

Procès-verbal de la séance du Conseil d'établissement de l'École professionnelle de Saint-Hyacinthe, tenue le **lundi 11 décembre 2017, à 17 h 30, au local 258** de l'EPSH, située au 600, boulevard Casavant Est, à Saint-Hyacinthe.

**Sont présents, mesdames et messieurs :**

Brisson, Nancy, représentante du personnel enseignant  
 Dionne, Nathalie, représentante du personnel professionnel  
 Lafontaine, Julie, représentante du personnel enseignant  
 Bélair, Jonathan, représentante des groupes socio-économiques  
 Brennan, Stéphane, représentant des groupes socio-économiques  
 Lapointe, Claude, représentant des groupes socio-économiques  
 Nyamsi, Simon Pierre, représentant du personnel de soutien et secrétaire d'assemblée  
 St-Pierre, Martin, représentant du personnel enseignant

**Sont absents (es), mesdames et monsieur:**

Audette, Nathalie, représentante du personnel enseignant  
 Hamel, Lucie, représentante des élèves  
 Lussier, Judith, représentante des groupes socio-économiques  
 Marsan, Julie, représentante du personnel de soutien  
 Rowden, Carole, représentante du personnel enseignant  
 Pedneault, René, représentant des groupes socio-économiques

**Sont également présents, mesdames et messieurs :**

Arbour, Yanik, directrice adjointe des Services éducatifs FP  
 Brassard, Sylvie, gestionnaire administrative d'établissement  
 Simard, Élyse, commissaire  
 Bérubé, Carl, directeur

**1.0 Constatation du quorum et ouverture de la séance;**

Monsieur Carl Bérubé procède à la constatation du quorum et à l'ouverture de la séance à 18 heures.

**2.0 Lecture et adoption de l'ordre du jour;**

Monsieur Carl Bérubé présente l'ordre du jour de la rencontre.

Aucune modification n'étant suggérée, monsieur Claude Lapointe propose l'adoption de l'ordre du jour et est secondé par monsieur Jonathan Bélair.

CET 17-18-12-01

Adopté à l'unanimité.

**3.0 Conseil d'établissement 2017-2018**

**3.1 Présentation des membres**

Monsieur Carl Bérubé souhaite la bienvenue aux nouveaux membres du conseil d'établissement et nous invite à faire un tour de table afin que chacun puisse se présenter à tour de rôle et identifier quel groupe il représente.

*Livre des délibérations du Conseil d'établissement de  
L'École professionnelle de Saint-Hyacinthe*

**3.2 Élection à la présidence et vice-présidence (adoption)**

Monsieur Carl Bérubé rappelle que seuls les représentants des parents et des groupes socio-économiques peuvent être élus comme président ou vice-président au conseil d'établissement.

Monsieur Bérubé ajoute que le mandat de membre est de deux ans et que le mandat de président et de vice-président est d'une année.

CET 17-18-12-02 Monsieur Claude Lapointe propose *Monsieur Stéphane Brennan* à la présidence et il est secondé de Monsieur Jonathan Bélaïr.

Adopté à l'unanimité.

Monsieur Stéphane Brennan accepte le mandat pour l'année 2017-2018 et assure la présidence d'assemblée pour le reste de la rencontre.

CET 17-18-12-03 Monsieur Stéphane Brennan propose Monsieur Claude Lapointe à la vice-présidence et il est secondé par Madame Nathalie Dionne.

Adopté à l'unanimité.

*Monsieur Claude Lapointe* accepte le mandat pour l'année 2017-2018.

**3.3 Calendrier des séances du conseil (adoption)**

Monsieur Carl Bérubé nous présente le calendrier des prochaines rencontres du conseil d'établissement.

Monsieur Bérubé rappelle qu'il y aura 5 rencontres ordinaires et qu'elles se tiendront à 17 h 30.

CET 17-18-12-04 Monsieur Martin St-Pierre propose l'adoption du calendrier des séances du conseil d'établissement et il est secondé par Monsieur Simon Pierre Nyamsi.

Adopté à l'unanimité.

**3.4 Règles de régie interne (adoption)**

Monsieur Carl Bérubé présente aux membres le document des règles de régie interne, avec une modification importante au niveau de la nécessité d'y mentionner le remboursement des frais de gardiennage pour les membres du Conseil d'établissement.

CET 17-18-12-05 Monsieur Claude Lapointe propose l'adoption des règles de régie interne et est secondé par Madame Nathalie Dionne

Adopté à l'unanimité.

*Livre des délibérations du Conseil d'établissement de  
L'École professionnelle de Saint-Hyacinthe*

**3.5 Montant de remboursement pour frais de gardiennage (adoption)**

Compte tenu du fait que les séances du conseil d'établissement durent environ 2h30 chacune, et qu'il faut tenir compte également du temps de trajet, le montant du remboursement pour frais de gardiennage que peut réclamer un membre est fixé à 25 \$ (vingt-cinq dollars).

CET 17-18-12-06

Madame Nancy Brisson propose l'adoption du montant de remboursement des frais de gardiennage et elle est secondée par Monsieur Claude Lapointe.

Adopté à l'unanimité.

**4.0**

**Lecture et adoption du procès-verbal de la séance tenue le 7 juin 2017**

Aucune modification.

CET 17-18-12-07

Monsieur Martin St-Pierre propose l'adoption du procès-verbal de la rencontre tenue le 7 juin 2017 et il est secondé par Monsieur Claude Lapointe.

**5.0**

**Période de questions du public**

Aucun public n'est présent à la rencontre.

**6.0**

**Correspondance**

Les membres ont reçu une correspondance importante au mois de novembre 2017. Ladite correspondance les invitait à la séance de réflexion organisée par le Commission scolaire pour le plan d'engagement vers la réussite scolaire.

**7.0**

**Plan de réussite et plan de développement organisationnel 2014-2019**

**7.1**

**Convention de gestion et de réussite éducative 2017-2018**

Ce point est reporté.

**7.2**

**Rapport d'activités 2016-2017 (approbation)**

Madame Yanik Arbour présente un projet de rapport d'activités 2016-2017, qui constitue la reddition de compte grand public de l'EPSH, comportant notamment les éléments suivants :

- ✓ Message du directeur
- ✓ Profil du Centre
- ✓ Objectifs et résultats
- ✓ Faits saillants

*Livre des délibérations du Conseil d'établissement de  
L'École professionnelle de Saint-Hyacinthe*

CET 17-18-12-08

Monsieur Simon Pierre Nyamsi propose l'approbation du rapport d'activités 2016-2017 et est secondé par Madame Nathalie Dionne.

**8.0**

**Principe et balises pour les frais exigés des élèves 2018-2019 (approbation)**

Monsieur Carl Bérubé présente le document intitulé « principe et balises pour les frais exigés des élèves 2018-2019 » en précisant qu'il n'y a aucun changement proposé comparativement à l'an dernier.

CET 17-18-12-09

Monsieur Martin St-Pierre propose l'approbation du document « principe et balises pour les frais exigés des élèves 2018-2019 » et il est secondé par Madame Julie Lafontaine.

**9.0**

**Calendrier scolaire 2018-2019 (consultation)**

Monsieur Cal Bérubé présente le projet de calendrier scolaire 2018-2019 qui prévoit un emplacement des journées pédagogiques similaire au calendrier de l'année en cours. Tel qu'il avait été discuté au printemps dernier, il rappelle toutefois que lors de l'adoption du calendrier scolaire 2017-2018 au conseil des commissaires, la question avait été soulevée si, au regard de l'emplacement des 8 journées pédagogiques du secteur de la formation professionnelle, des efforts devaient être consentis afin qu'elles coïncident davantage avec celles du secteur Jeunes, notamment pour permettre aux élèves de l'EPSH qui sont parents d'être en journée pédagogique au même moment que leurs enfants.

À cet effet, les membres du conseil d'établissement, dont les représentants des enseignants et les représentants des élèves qui sont eux-mêmes parents, réitèrent qu'il n'y a pas pertinence à s'accoler aux journées pédagogiques du secteur Jeunes, considérant que :

- Les préoccupations et contraintes dans la recherche d'une répartition des journées pédagogiques équilibrée et optimale pour leur utilisation ne sont pas les mêmes pour les deux secteurs;
- Les élèves de l'EPSH, dont ceux qui sont parents, n'habitent pas nécessairement sur le territoire de notre commission scolaire, et par conséquent leurs enfants n'ont pas nécessairement les mêmes journées pédagogiques que celles du secteur Jeunes de la CSSH;
- Les avis sont partagés chez les élèves de l'EPSH qui sont parents quant à une préférence d'être en journée pédagogique en même temps que leurs enfants, ou au contraire à des moments différents afin de pouvoir se concentrer sur leurs propres travaux scolaires;
- Le nombre de journées pédagogiques est de beaucoup inférieur en formation professionnelle, de sorte que les élèves qui sont parents devront de toute façon trouver des solutions pour la garde de leurs enfants durant les nombreuses journées pédagogiques du secteur Jeunes, mais également en vue de leur intégration au marché du travail au terme de leurs études.

Les membres du conseil d'établissement profitent toutefois de l'occasion pour réitérer qu'en ce qui a trait à la semaine de relâche, il est souhaité que celle prévue

*Livre des délibérations du Conseil d'établissement de  
L'École professionnelle de Saint-Hyacinthe*

au calendrier scolaire du secteur Jeunes soit d'office retenue pour le calendrier scolaire de la formation professionnelle.

Les membres du conseil d'établissement recommandent l'adoption du calendrier scolaire 2018-2019 de la formation professionnelle tel que proposé.

**10.0 État des résultats 2016-2017**

Madame Sylvie Brassard nous présente le sommaire des revenus et des dépenses de l'état des résultats 2016-2017.

Les membres du conseil en prennent acte.

**11.0 Informations**

**11.1 Plan d'engagement vers la réussite et projet éducatif**

Ce point est reporté à la prochaine séance.

**11.2 Offre de service Hiver et Automne 2018**

Monsieur Carl Bérubé présente l'offre de service pour les programmes débutant à l'hiver et à l'automne 2018.

**11.3 Formations autofinancées 2017-2018**

Monsieur Carl Bérubé présente le tableau des formations autofinancées 2017-2018. Il nous présente les formations offertes à l'EPSH autres que les programmes menant à un DEP ou une ASP, notamment les formations CCQ offertes à l'EPSH et à l'immeuble Beloeil ainsi que les formations offertes par Parcours Formation.

Monsieur Jonathan Bélaïr mentionne l'apport de Monsieur Jessey Girard, personnel de l'EPSH, dans la révision générale des devis de perfectionnement de la CCQ. Il termine en appréciant grandement la qualité du partenariat entre la CCQ et l'EPSH.

**11.4 Autres informations**

**11.4.1 Déclaration d'intérêts;**

Monsieur Carl Bérubé présente les formulaires du secrétariat générale de la Commission scolaire *au sujet de la Déclaration de conflits d'intérêts pour les membres des conseils d'établissement* et *Autorisation de divulgation de renseignements nominatifs*, à compléter par les membres concernés et à remettre à Simon Pierre Nyamsi.

**11.4.2 Fonctions et pouvoirs du conseil d'établissement;**

Monsieur Carl Bérubé présente les documents remis en annexe des règles de régie interne dont le tableau des fonctions et pouvoirs du conseil d'établissement ainsi que les articles liés à la formation professionnelle de la Loi de l'instruction publique.

*Livre des délibérations du Conseil d'établissement de  
L'École professionnelle de Saint-Hyacinthe*

**12.0**

**Levée de l'assemblée**

CET 17-18-12-10

Madame Nancy Brisson propose la levée de l'assemblée à 19 h 05 et elle est secondée par monsieur Simon Pierre Nyamsi.

Le président,

Le directeur,

Stéphane Brennan

Carl Bérubé